

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 103 Formation générale 1			
Ancien Code	PESP1B03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1030		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas MULLIER (mulliern@helha.be) Anne MOINIL (moinila@helha.be) Caroline SOLEME (solemec@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les deux Activités d'Apprentissage permettent à l'étudiant d'acquérir une vision globale du contexte culturel, philosophique et éthique dans lequel il gravite.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE vise essentiellement à ce que l'étudiant puisse acquérir une connaissance et une compréhension de notre réalité socioculturelle et institutionnelle et qu'il puisse développer une attitude de curiosité et de réflexion face au monde qui l'entoure.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B03A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses	20 h / 1 C
PESP1B03B	Formation socioculturelle et institutionnelle 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PESP1B03A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses	10
PESP1B03B	Formation socioculturelle et institutionnelle 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissages, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

5. Cohérence pédagogique

Les AA de cette UE concourent à la formation philosophique, éthique, socioculturelle et institutionnelle des étudiants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses			
Ancien Code	12_PESP1B03A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1031		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas MULLIER (mulliern@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de *Questions de philosophie, d'éthique et de sciences religieuses* s'inscrit dans le cadre de la formation générale des étudiants. En explorant les grandes problématiques humaines, le cours vise à développer leur esprit critique, c'est-à-dire leur compétences à entretenir un rapport critique et autonome au savoir. Ainsi, les étudiants seront amenés à :

- 1) adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ;
- 2) mettre en doute ses savoirs et connaissances acquis ;
- 3) s'initier à la culture philosophique et ainsi aborder des réponses aux grandes questions humaines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Inscrire sa réflexion dans le cours de l'histoire de la philosophie,
- Connaître les différentes étapes de la réflexion philosophique,
- S'exercer à la démarche philosophique afin de structurer une réflexion critique personnelle face à une question à portée philosophique/existentielle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation de la philosophie comme démarche et discipline : définition de la notion et précision de son but et ses moyens,
- Identification des grandes périodes de l'histoire de la philosophie ainsi que de l'enchaînement des grandes réponses formulées aux questions humaines fondamentales.
- Introduction à la démarche philosophique et à la construction de questionnements à portée philosophique.

Démarches d'apprentissage

Outre l'articulation des séquences théoriques avec des séquences de mises en exercice, le cours s'articule autour de la lecture du petit ouvrage de Roger-Pol Droit, *La philosophie expliquée à ma fille*.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant de cette AA est disponible pour répondre, à l'école ou via les outils numériques, aux questions et sollicitations des étudiants.

Encouragement à lire, notamment le texte cité ci-dessus de Roger Pol-Droit.

Encouragement à intégrer ses propres notes de cours aux supports de cours disponibles sur la plateforme

Sources et références

- Roger-Pol Droit, *La philosophie expliquée à ma fille*.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- L'ouvrage de RP Droit.
- Les notes de cours disponibles sur la plateforme Connect'ed.
- Les documents éventuellement distribués lors des séances de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera écrite et visera à évaluer les connaissances acquises des étudiants ainsi que l'usage de la démarche philosophique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec strictement inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation socioculturelle et institutionnelle 1			
Ancien Code	12_PESP1B03B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEES1032		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne MOINIL (moinila@helha.be) Anne MOINIL (moinila@helha.be) Caroline SOLEME (solemec@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation socioculturelle et institutionnelle (partie 1) vise à définir et comprendre ce qu'on entend par "culture" et développe de quelle manière celle-ci s'avère un outil dans le cadre de la future profession, tant dans la pratique que dans la réflexion et l'ouverture d'esprit.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours permet à l'étudiant.e :

- de se cultiver,
- de développer une attitude d'ouverture aux problématiques humaines et sociales de notre temps, de les comprendre et d'en analyser les enjeux afin de se situer consciemment et activement dans notre société en mutation,
- de développer des moyens d'expression, de communication et d'action qui lui sont propres,
- d'acquérir des outils dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire,
- de projeter les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis dans le cadre de sa future profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours, dont l'objectif est d'enrichir le bagage culturel et de s'appropriier des outils culturels, se centre sur l'environnement proche des étudiant.e.s. En ce sens, il aborde divers sujets :

- **La culture**, qu'est-ce que c'est ?
- Quelle est notre culture ?
- Quels outils culturels pour un ES ?
- L'outil culturel : littérature de jeunesse
- L'outil culturel : calendrier et fil de l'année (origine du calendrier, aspects culturels du calendrier, calendrier festif et grands moments-clés de l'année, quelques fêtes spécifiques et leurs traditions...)

Démarches d'apprentissage

Informations théoriques (en présentiel).

Travail personnel de lecture et de mobilisation de ressources.

Elaboration d'une réflexion personnelle raisonnée sur les contenus dispensés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs sont annoncés de manière explicite, en terme de savoirs et de savoir-faire.
Les informations fournies sont disponibles sur Connected.

Sources et références

L'utilisation d'ouvrages de référence, d'outils de recherche, du centre de documentation ainsi qu'une curiosité intellectuelle font partie intégrante de ce cours.

Une série d'articles référencés dans les Powerpoint supportant ce cours sont à la disposition des étudiant.e.s

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes de cours et/ou des power-points utilisés en cours sont à la disposition des étudiant.e.s.

Des consignes sont données pour les travaux à réaliser. Elles sont également présentes sur la page ConnectED du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'Activité d'Apprentissage FSCI 1 est validée par la réussite d'un examen oral constitué de deux parties :

- l'évaluation des connaissances théoriques liées à la matière dispensée durant le cours.
- la présentation d'une réflexion basée sur la matière dispensée (cf.consignes) réalisée par l'étudiant.e.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).